



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 19.02.2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 19/02/2015	N° d'enregistrement F0931SP0037
--	--	---

1. Intitulé du projet

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau pour le dragage d'entretien de la passe d'entrée du port de la Capte, commune de HYERES.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le DPM et cours d'eau h/ travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur ou égal à 10000 m3	volume inférieur à 3500 m3

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de dragage de la passe d'entrée du port de la Capte, sur la commune de HYERES les Palmiers

4.2 Objectifs du projet

Travaux de dragage et rejet y affèrent des sédiments obstruant la passe d'entrée du port de la Capte.

Objectifs de restitution des tirants d'eau (3,50 m) pour rétablir la navigabilité des bateaux de plaisance du port.

Le volume concerné est inférieur à 3500 m³.

Qualité chimique des sédiments : inférieur aux seuils N1 des arrêtés du 9 août 2006 et 23 décembre 2009.

Qualité physique : granulométrie à large dominante sableuse. Valorisation des matériaux extraits sur un cordon dunaire en érosion.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Amenée d'une drague aspiratrice stationnaire, pompage et refoulement des sables par conduite de 200 mm (environ 320 m³/jour) sur la plage, au Nord du port, dans une zone de ressuyage inclus dans le périmètre portuaire. Cette zone sera constituée d'un casier aménagée de 800 m² (40 x 20 m) le long de la jetée Nord du port. Le casier est délimité dans sa partie basse par une butée de pied à laquelle seront rattachés des merlons périphériques, le tout façonné à l'aide des sables du site.

Les matériaux sableux se ressuyent sur site et l'eau sera refoulée vers la mer par surverse afin de limiter tout relarguage de matière en suspension.

Les sables ressuyés seront convoyés vers le site de valorisation, les dunes de l'Almanarre, en rechargement du cordon dunaire indispensable au maintien du site objet d'une érosion récurrente. La granulométrie des sédiments est conforme aux sables naturellement en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation, il s'agit d'un dragage d'entretien ponctuel.

A l'issue du dragage, la passe est restituée dans un état opérationnel pour les bateaux. La plage sur laquelle est disposée le casier de ressuyage fait l'objet d'un reprofilage à l'identique du profil avant travaux

Sur le haut de la plage et de la dune en érosion de l'Almanarre, les dépôts de sables sont régalez suivants le profil initial et tous les éventuels macro-déchets enlevés et évacués en ISD adaptés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de demande d'Autorisation Loi sur l'Eau, simple Déclaration. Le projet est soumis à Déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour un examen au cas par cas au titre de la catégorie de travaux (annexe 2 au R122-2) ; rechargement de plage moins de 10000 m3.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- volume de sable à draguer et à déposer en rechargement dunaire	3500 m3
- Emprise du dragage	420 m ²
- Casier de ressuyage sur plage du domaine portuaire	800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de HYERES les Palmiers
Port de la Capte

Coordonnées géographiques¹ Long. 6 ° 9' 5" 81 Lat. 43 ° 3' 53" 37

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6 ° 9' 5" 81 Lat. 43 ° 3' 53" 37

Point d'arrivée : Long. 6 ° 7' 57" 01 Lat. 43 ° 3' 33" 08

Communes traversées :

HYERES les Palmiers

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Fonds sableux de la passe d'entrée du port
Haut de plage et dune à l'Almanarre

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS en vigueur (PLU non validé en cours)
Zone NI : patrimoine paysager naturel

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 83-008-00 Presqu'île de Giens ZNIEFF 83-159-10 Tombolo occidental de Giens ZNIEFF 83-100-10 Pinède de la Capte (pesquiers) ZNIEFF 83-100-13 Salins d'Hyères et des Pesquiers
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dañs une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dañs une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dañs une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé
dañs un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dañs une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dañs un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dañs un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n° 93C83051 La presqu'île de Giens, l'Etang et les Salins des Pesquiers
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 9301613 Rade de HYERES FR 9312008 Salins d'Hyeres et des Pesquiers FR 9310020 Iles d'Hyeres
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sables valorisés directement sur les dunes de l'Almanarre
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard des précautions prises
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Herbiers de posidonies sensibles de la rade d'HYERES

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pompe immergée ne produit aucun bruit sauf les engins nécessaires au rechargement des matériaux , comme tout engin de chantier aux normes, et cela ponctuellement ,
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Refoulement des sables aspirés sur la plage au Nord du site de dragage
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux naturels relevés à proximité du site de dragage et de rejet des sédiments concernent essentiellement les herbiers de Posidonies de la Rade de HYERES. Les retours d'expérience de dragage de cette passe d'entrée portuaire indiquent que les nuisances potentielles engendrées par le chantier ne sont pas de nature à remettre en cause l'intégrité des espèces ou des habitats naturels identifiés. De plus, des garanties quant au déroulement du chantier sont prévues par la maîtrise d'ouvrage, avec notamment un protocole de mesures de suivi de turbidité de la masse d'eau, seul paramètre potentiellement nuisible. Or, les matériaux dragués étant quasi exclusivement sableux, il n'est pas à craindre des remises en suspension jusqu'aux herbiers. Par ailleurs, les dépôts de sables sur le haut de la plage et les dunes de l'Almanarre participent à la lutte contre l'érosion sur ce littoral fragilisé, et ne génèrent aucun impact direct ou indirect sur le milieu.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à HYERES

le 17 février 2015

Signature

L'Adjointe au Maire

Edith AUDIBERT

